



Bévilard, le 2 décembre 2020

Séance du Conseil général du 25 janvier 2021

**13. Approuver les propositions de la  
Commission Bien Vivre à Valbirse relatives  
au projet « La Place du village »**

**Rapport de la Commission Bien Vivre à  
Valbirse**

## « La Place du village »

**Ce projet vise l'institution de lieux de rencontres intergénérationnelles.**

**La création d'une véritable « Place du village », symbole de la fusion et cœur de la nouvelle entité « Valbirse », mais aussi des aménagements transitoires sur le site de « l'Espace Birse » devraient permettre aux citoyens de se rejoindre dans des lieux avenants.**

**L'organisation et l'agencement de ces endroits seront à même de répondre aux besoins de convivialité, de solidarité, d'esthétisme, d'espace et de mouvements de la population.**



*Image web pour illustrer le propos*

## 1. La situation de départ et les besoins de la population :

Dans bien des villages et de longue date, les habitants peuvent se rencontrer sur une place, les aînés y trouvent des bancs ombragés et les plus jeunes bénéficient d'un espace pour évoluer.

Dans notre commune, il existe bien des « places du village » mais elles servent généralement de parking et s'il y a également de petits espaces de jeux ou de détente disséminés dans nos trois villages fusionnés, aucun de ces espaces ne porte l'identité « Place de la commune de Valbirse ».

Pourtant, la population apprécie les espaces de rencontre et l'on peut observer au sein de Valbirse des zones de « partage » qui se créent spontanément. Toutefois, un environnement approprié fait alors souvent défaut lorsqu'il s'agit de se faire rencontrer des générations différentes. On peut constater que les personnes ont, de ce fait, tendance à se retrouver plutôt par catégories d'âge, par exemple certains ont leurs habitudes autour de la gare, d'autres se retrouvent sur la « place rouge » à Bévillard... Mais il n'existe pas d'endroit dans notre commune où les générations peuvent se rejoindre et se côtoyer en bonne entente, dans un cadre agréable et sécurisé, ceci à tout moment de la journée.

## 2. Les pistes proposées :

### 2.1 La création d'une véritable « Place du village »

Il est à relever que depuis que nos trois communes ont fusionné aucun geste symbolique ne l'a encore attesté, d'autre part certaines personnes peinent encore à s'identifier à cette nouvelle entité. La création d'une véritable « Place du village » répondant aux besoins des différentes générations pourrait jouer ce rôle.

Avec un endroit qui deviendrait un point de rencontre, Valbirse pourrait alors s'inscrire dans l'esprit et le cœur des habitants comme étant « leur commune ». Afin de marquer symboliquement l'alliance de Bévillard, Malleray et Pontenet, on peut imaginer la plantation d'un arbre de référence, ainsi que la pose d'une plaquette retraçant l'histoire des trois communes. Chaque citoyen de Valbirse verra alors concrètement le bénéfice de la fusion, car tout un chacun pourra profiter de cet endroit privilégié.

Un tel espace de rencontre répondrait également aux souhaits exprimés par des citoyens dans le questionnaire que leur a adressé Roxane Muehlethaler pour son travail de Bachelor intitulé « Stratégie de développement démographique pour la commune de Valbirse »<sup>1</sup>. Cette étudiante relève que les répondants à son questionnaire « souhaitent que Valbirse conserve son ambiance villageoise, améliore la convivialité pour les personnes seules et sorte de la norme en étant plus créative ». La question de la créativité revient à plusieurs reprises dans son rapport. Un tel projet de « Place du village » représente une occasion unique de se démarquer en créant un endroit qui sort de l'ordinaire tant par la qualité que par la quantité d'aménagements conviviaux et ludiques mis à la disposition de la population.

---

<sup>1</sup> <https://www.valbirse.ch/1131-politiques-locales-strategie-de-developpement>

Aménager une magnifique « Place du village », c'est offrir aux habitants ce dont ils ont le plus besoin : des rencontres, de la convivialité, de la solidarité, de l'espace, du mouvement. C'est aussi laisser aux générations futures la conservation d'un bel îlot végétalisé au sein de leur commune.

### **Quelques exemples d'aménagements :**

- Une place pavée suffisamment grande pour qu'un marché ou une manifestation puisse s'y déployer
- Des bancs et des tables
- Des équipements ludiques pour chaque génération : aire de jeux ; engins de fitness pour le plein air ; piste de pétanque, jeu d'échecs géant, tables de ping-pong, slackline, etc.
- Des espaces ombragés
- Un kiosque pouvant être transformé en buvette
- Une fontaine avec un espace-jeux



<https://www.intergeneration.ch/fr/blog/une-aire-de-jeux-pour-des-jeunes-et-des-moins-jeunes>



<https://www.intergeneration.ch/fr/blog/plusieurs-generations-sentraiment-ensemble-frauenfeld-g%C3%A9n%C3%A9ration%C2%BB.html>



<https://www.lagruyere.ch/2015/09/des-aires-de-jeux-%C2%ABnouvelle->

## 2.2 Des aménagements conviviaux et transitoires<sup>2</sup> pour « l'Espace Birse »

Il existe un immense terrain vide à proximité des commerces, des écoles ainsi que de plusieurs immeubles : l'Espace Birse !

Actuellement, cet espace en friche renvoie une image négligée et peu amène de notre commune. Dédié à de futurs bâtiments prévus par le PAL<sup>3</sup>, ce terrain risque bel et bien de rester en l'état pour de nombreuses années encore si aucune solution, à visée esthétique et utilitaire, n'est trouvée.

Cette situation pourrait même perdurer plus longtemps que de raison si l'on en croit le journaliste Servan Peca qui, dans un article paru dans le journal « Le Temps » du 29.10.19, écrit qu'il existe actuellement des risques de suroffre dans l'immobilier, avec comme corollaire l'augmentation des taux de vacances. Ainsi, dans les zones décentralisées les difficultés de commercialisation pourraient dissuader les investisseurs.<sup>4</sup> Il est donc fortement à craindre que Valbirse doive composer encore longtemps avec ces terrains non aménagés.

En parallèle à cette situation, l'on peut constater que de nombreux appartements sont vacants à Valbirse et que ces vacances concourent à la déprédation du parc immobilier.

Pour Roxane Muehlethaler, « la rénovation des immeubles anciens, l'esthétique du mobilier urbain et le développement de l'espace bâti sont, quant à eux, plutôt mal jugés par la population. Le fait que le mobilier urbain soit mal jugé est un point particulièrement négatif, car (...) il est lié à la satisfaction qu'ont les habitants à vivre à Valbirse ».

On comprend bien dans ces analyses l'importance de « contenter les habitants existants » pour ensuite pouvoir attirer de nouveaux habitants, mais aussi des investisseurs !

Dans son « Rapport de conformité/Politique d'urbanisation vers l'intérieur »<sup>5</sup> pour la commune de Valbirse, le bureau ATB-SA explique l'importance d'être « guidés par une vision d'ensemble » lorsqu'on vise la densification des quartiers, en ce sens le PAL<sup>6</sup> représente « une formidable opportunité de revitaliser le centre des villages ».

Le fait que ces terrains serviront un jour à la construction de nouveaux immeubles ne devrait donc pas nous empêcher d'en tirer parti aujourd'hui ni de composer avec les contours de ce futur quartier, ceci en tenant compte des critères environnementaux en émergence.

En termes de « bien vivre » mais aussi en termes d'image, de nombreuses réalisations pourraient être envisagées dans cet « Espace Birse ». Au demeurant, bien que transitoires (en raison du PAL), il n'est pas impossible que certains de ces aménagements puissent répondre aux besoins de la population durant une génération !

Dans un principe « gagnant-gagnant », les propriétaires de ce terrain ont un intérêt à ce qu'un aménagement convivial et ludique voie le jour puisqu'il leur sera alors plus aisé de séduire de nouveaux locataires. De même pour la commune qui verra alors son attractivité renforcée au travers de ces réalisations progressistes.

---

<sup>2</sup> Transitoire : dans le sens « éphémère », car il s'agit d'une transition entre l'état actuel (une friche) et l'état futur (zone bâtie)

<sup>3</sup> Plan d'aménagement local

<sup>4</sup> <https://www.letemps.ch/economie/construction-atteint-dernier-etage>

<sup>5</sup> Rapport de Conformité (RC) / Politique d'Urbanisation vers l'Intérieur (PolUrbln)

<sup>6</sup> Plan d'aménagement local

## **Quelques exemples d'aménagements :**

**Des espaces verts aménagés qui permettront des collaborations et des rencontres intergénérationnelles :**

- **Un jardin botanique et pédagogique**
- **Des jardins potagers**
- **Des bacs avec des légumes à disposition de la population**
- **Des arbres et des arbustes fruitiers**
- **Des espaces « pelouse » pour pratiquer des sports (badminton, volley-ball...)**
- **Une place aménagée pour pique-niquer**
- **Un skate parc**
- **Un accès sécurisé à la Birse pour des jeux d'eau (roue à aubes, barrages...)**
- **Un espace créatif pour les enfants avec divers éléments naturels mis à disposition : rondins, sable, galets...**
- **Un espace pour pratiquer du Land-Art**
- **Un espace pour des expositions didactiques : histoire d'un cours d'eau, la vie à Valbirse en 1900,...**
- **Une scène en bois et/ou un chapiteau pour accueillir des spectacles et des concerts**
- **Une piste de vélo pour les enfants**



<https://www.biel-bienne.ch/fr/ile-de-la-suze.html/600> :



[https://www.24heures.ch/vald-regions/lausanne-region/bord-lac-reamenage-pousse-pully-bouger/story/27152477-lorangerie/?instance\\_id=558](https://www.24heures.ch/vald-regions/lausanne-region/bord-lac-reamenage-pousse-pully-bouger/story/27152477-lorangerie/?instance_id=558)

<https://wovre.shop/%C3%A9v%C3%A8nement/land-art-au-jardin-de->

### 3. En aparté :

Notre commission a pour mandat de soumettre au Conseil général « des propositions de réalisations propices à développer une image attrayante, conviviale, culturelle et sportive de Valbirse ». Le titre du postulat qui a présidé à sa création était : « Et si à Valbirse la population se remettait à rêver... un peu ? Elle pourrait s'approprier et magnifier la commune qu'elle a choisi de créer ! » De ce fait, il nous paraît important de ne pas passer sous silence certains aspects de ces projets.

Dans tout projet il y a l'idée de se projeter en avant, d'imaginer le futur, ce qui implique d'élaborer des scénarios. Tout un chacun comprendra aisément qu'il existe des scénarios pragmatiques, qui tiennent compte des finances communales par exemple, mais aussi des scénarios « idéaux », de ceux qui voient un jour des réalisations extraordinaires se réaliser.

Dans les objets que nous souhaitons soumettre au vote, il y a « la création d'un groupe de travail chargé de proposer des aménagements conviviaux tant pour la "Place du village" que pour la partie inoccupée de "L'Espace-Birse".

De notre point de vue, ce groupe de travail devrait être constitué des multiples acteurs de la vie communautaire : membre(s) du Conseil communal, membre(s) du Conseil général, membre(s) de la commission de gestion du territoire, membre(s) de la commission "bien-vivre à Valbirse", membre(s) de la commission de gestion, représentant(s) des services techniques, acteurs privés, acteurs associatifs, conseillers spécialisés, citoyennes et citoyens lauréats du concours d'idées, bref toute personne souhaitant apporter sa pierre à l'édifice ! Ceci afin que le principe d "intelligence collective" puisse s'appliquer à ces projets, nous permettant ainsi d'explorer chaque recoin, tant il nous semble capital de ne pas passer à côté de certaines possibilités et de viser "le meilleur" pour Valbirse !

Après tout, notre commune a déjà vu naître des projets hors norme, telle que la concrétisation d'une tour dessinée par un architecte de renommée mondiale ! Ce projet considéré comme "utopique à son origine" <sup>7</sup> a vu le jour grâce à l'imagination et à la volonté de trois

<sup>7</sup> La Tour de Moron, une fenêtre sur l'Europe bâtie par 600 apprentis maçons romands, Le Temps, 7.01.16

personnalités visionnaires. Il est à noter qu'à l'aide de différents soutiens, l'investissement de départ, selon le journaliste, a rapidement été couvert à 85 %. La Tour de Moron, réalisation exceptionnelle, est désormais un présent offert aux générations futures, tel un symbole qui nous invite à prendre de la hauteur.

On peut donc continuer à rêver, rêver qu'un jour d'autres philanthropes se présentent, d'autres synergies se mettent en place pour élaborer le scénario idéal.

Ainsi, le projet de créer une grande, fonctionnelle et belle place du village pourrait aussi être un vrai catalyseur : un tel projet pourrait s'inscrire dans une réflexion plus globale qui touche à ce qui fait cruellement défaut non seulement dans notre commune, mais également dans toute la vallée : à savoir une salle de gymnastique suffisamment grande pour servir également de salle de spectacles (concerts, manifestations, expositions, Noël des écoles, etc.). Ainsi la place du village pourrait juxter une telle réalisation et permettre ainsi une occupation "intérieure-extérieure" propice aux diverses manifestations actuelles et futures.

Avec une place du village à proximité d'une zone dédiée aux sports et aux spectacles, on répond aux besoins fondamentaux de la population : la vie communautaire ainsi que la santé physique et psychique. On touche alors au scénario parfait, celui qui n'aura pas besoin d'être repensé à chaque génération afin de combler des manques.



*Image web pour illustrer le propos*

#### **4. Conclusion :**

Ce qu'il y a d'intéressant dans ces projets c'est qu'ils peuvent devenir participatifs, avec une réelle implication des citoyens tant dans l'élaboration des scénarios que dans la réalisation des espaces aménagés. En impliquant les citoyens dans la réalisation de ces projets, mais



aussi, pourquoi pas, les écoles et les sociétés, des idées particulièrement novatrices peuvent émerger. Un concours d'idées ouvert à tous, individuellement ou en groupe, pourrait également stimuler la recherche d'idées originales et innovantes.

Des collaborations avec une ou plusieurs "hautes écoles" pourraient aussi être envisagées (haute école de gestion, d'urbanisme, d'architecture...), car cela permettrait d'être à la pointe des nouvelles connaissances en matière de projets urbanistiques et environnementaux.

Ces projets peuvent aussi devenir "écoresponsables" si l'on met l'environnement au cœur des réflexions, apportant ainsi un plus indéniable à la qualité de vie au sein même de la commune, mais aussi à l'image reflétée par la nouvelle entité "Valbirse".

Se projeter dans une "Place du village" mais aussi dans un réaménagement transitoire de l'Espace Birse, nous permet aujourd'hui de dessiner les contours du Valbirse de demain. Il s'agit de se positionner sur ce que nous souhaitons laisser aux générations futures, en termes de "bien-vivre", mais aussi en termes d'image.

## **5. Soumission au vote du Conseil général :**

**La Commission "Bien vivre à Valbirse" vous demande d'approuver les points suivants :**

- 1) L'étude par le Conseil communal, de différents scénarios visant la réalisation d'une véritable "Place du village" et la présentation de ces scénarios au Conseil général.
- 2) La création, par le Conseil communal, d'un groupe de travail chargé de proposer des aménagements conviviaux tant pour la "Place du village" que pour la partie inoccupée de l'Espace-Birse.
- 3) La soumission du projet "des aménagements conviviaux et transitoires pour l'Espace-Birse" à un concours d'idées ouvert à tous les citoyens de Valbirse, avec à la clef, des bons à utiliser chez les commerçants et les restaurateurs de la commune.

## 6. Ouvrages consultés pour trouver de l'information, sites Web, exemples de réalisations :

<https://www.biel-bienne.ch/fr/ile-de-la-suze.html/600> :

<https://www.urbanplan.ch/fr/project/delemont-promenade-urbaine-de-sorne/>

<https://flaneurdor.ch/flaneur-2017/?lang=fr>

<https://regiosuisse.ch/fr/news/participation-au-niveau-communal-creer-ensemble-plus-value>

<https://www.letemps.ch/economie/construction-atteint-dernier-etage>

<https://www.valbirse.ch/1131-politiques-locales-strategie-de-developpement>

<https://zonederencontre.ch/service-2/annoncer-une-zone-de-rencontre/>

<https://mangerbouger.promotionsantevaud.ch/guide-places-de-jeux-de-mouvement-suisse-romande/>

<https://www.realsport.ch/fr/news/realisation-dune-place-de-jeux>

<https://www.gtsm.ch/fr/185-lappset-place-de-jeux-aires-de-loisirs-et-de-sport>

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/riviera-chablais/vevey-perennise-fitness-plein-air/story/18446543>

<https://cargocollective.com/adeleribstein/Ecole-et-salle-de-sport-dans-le-village-de-Wurenlingen-Suisse>

<https://www.lacote.ch/articles/regions/district-de-morges/la-place-de-jeux-intergenerationnelle-inauguree-782080?image=2>

<https://www.egk.ch/fr/aktuell/news/inauguration-de-la-place-de-jeux-intergenerationnelle-reben>

[http://www.cremines.ch/place\\_de\\_jeux.html](http://www.cremines.ch/place_de_jeux.html)

<https://doj.ch/fr/directives-pour-les-espaces-de-jeu/>

<https://atb-sa.ch/reference/malleray-bevilard-requalification-du-site-schaublin/>

<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/loisirs/places-de-jeux/carte-places-de-jeux.html>

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/riviera-chablais/clarens-place-village-revee-1914/story/22425651>

<https://www.intergeneration.ch/fr/blog/une-aire-de-jeux-pour-des-jeunes-et-des-moins-jeunes> :

<http://www.lepetitreporter.ch/un-street-workout-tout-neuf>

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/bord-lac-reamenage-pousse-pully-bouger/story/27152477> :

<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/loisirs/places-de-jeux/carte-places-de-jeux/dune-de-malley.html>

<https://www.intergeneration.ch/fr/blog/parkour-saut-des-generations>